

COLLÈGE **BORÉAL**

éducation • innovation • recherche

ONCAT Projet 2014-16

Parcours de transferts entre des programmes
dans les domaines des métiers, de la santé et des affaires
du Collège Boréal et du collège La Cité



rapport final **Juin 2015**

Table des matières

1. Sommaire exécutif	3
2. Évolution des parcours de transferts	3
2.1 Gestion culinaire (Collège Boréal) vers le programme de Gestion hôtelière et de restaurant (La Cité).....	3
2.2 Assistant de l'ergothérapeute/Assistant du physiothérapeute (La Cité) vers le programme de Massothérapie (Collège Boréal)	4
2.3 Techniques de travail social/Techniques de travail social - gérontologie/Administration des affaires (La Cité) vers le programme de Services funéraires (Collège Boréal).....	4
2.4 Soins paramédicaux (Collège Boréal) vers le programme de Soins paramédicaux avancés (La Cité).....	4
2.5 Génie civil - construction (La Cité) vers le programme de Génie de construction (civil et minier) (Collège Boréal)	5
2.6 Autres articulations développées	5
3. Meilleures pratiques et enseignements.....	6
3.1 Meilleures pratiques.....	6
3.2 Enseignements	6
4. Dates prévues de mise en œuvre.....	6
5. Tableau sommaire des articulations établies	7

1. Sommaire exécutif

Ce projet visait à mettre en place une passerelle entre des programmes des domaines des métiers, de la santé et des affaires du Collège Boréal et du collège La Cité. Les établissements en question partagent un intérêt mutuel envers l'exploration de parcours de transferts innovateurs entre certains programmes, afin de permettre aux étudiantes et étudiants, non seulement d'acquérir des connaissances techniques, technologiques, pratiques et théoriques, mais également de bénéficier de l'expertise et de partenariats avec l'industrie régionale de chacun des établissements dans le but ultime de desservir les communautés francophones en Ontario.

À la suite de l'analyse des différents projets de parcours de transferts, certains d'entre eux se sont avérés possibles à réaliser, tandis que d'autres ne pourront pas voir le jour à cause d'un manque d'affinité entre les programmes.

Des processus de travail rigoureux ont été développés et utilisés afin de déterminer la pertinence et les contenus des parcours de transferts entre les programmes, tout en mettant l'accent sur la valeur ajoutée ainsi que la création de conditions assurant le succès des étudiantes et étudiants.

2. Évolution des parcours de transferts

2.1 Gestion culinaire (Collège Boréal) vers le programme de Gestion hôtelière et de restaurant (La Cité)

Le parcours de transferts entre ces deux programmes a été établi en procédant à une analyse des cursus des programmes, des contenus de cours et des résultats d'apprentissage reliés aux cours. Cette analyse a été réalisée par les équipes de professeurs des programmes du collège La Cité et du Collège Boréal. Les résultats ont permis aux professeurs de déterminer les cours que devraient suivre les étudiantes et étudiants ayant obtenu un diplôme du programme en Gestion culinaire du Collège Boréal afin d'obtenir un diplôme en Gestion hôtelière et de restaurant du collège La Cité.

Les étudiantes et étudiants qui tireront avantage de ce parcours de transferts auront une très grande connaissance du domaine culinaire ainsi que du domaine hôtelier. Ils pourront administrer leur propre entreprise ou être gestionnaires dans une entreprise du secteur hôtelier ou touristique puisqu'ils seront en mesure de bien contrôler tous les principaux éléments de coûts.

L'entente d'articulation entre Le Collège Boréal et le collège La Cité est présentée dans le sommaire des ententes établies présenté au point 5 du présent rapport. Les étudiants recevront un transfert en bloc de 891 heures de cours et auront à compléter 703 heures de cours, dans un parcours d'un an spécialement élaboré pour eux, pour obtenir le diplôme du collège La Cité.

2.2 Assistant de l'ergothérapeute/Assistant du physiothérapeute (La Cité) vers le programme de Massothérapie (Collège Boréal)

Le parcours de transferts entre ces deux programmes n'a pas pu être établi. Les experts du domaine ont procédé à une analyse comparative des normes des programmes. L'analyse n'a pas été concluante et a plutôt permis de déterminer des différences significatives démontrant l'impossibilité d'établir une articulation entre les programmes.

2.3 Techniques de travail social/Techniques de travail social - gérontologie/Administration des affaires (La Cité) vers le programme de Services funéraires (Collège Boréal)

Le parcours de transferts entre ces programmes n'a pas pu être établi. Les experts de sujets ont procédé à une analyse des cursus des programmes, des contenus de cours et des résultats d'apprentissage reliés aux cours. La simple analyse comparative des cursus des programmes a rapidement permis de conclure qu'il n'était pas possible d'établir de tels parcours de transferts.

2.4 Soins paramédicaux (Collège Boréal) vers le programme de Soins paramédicaux avancés (La Cité)

Le parcours de transferts entre ces deux programmes a été établi en procédant à une analyse des cursus des programmes, des contenus de cours et des résultats d'apprentissage reliés aux cours. Cette analyse a été réalisée par les équipes de professeurs du programme du collège La Cité et du Collège Boréal. L'entente assure l'admission des étudiantes et étudiants du programme en Soins paramédicaux du Collège Boréal au programme de Soins paramédicaux avancés du collège La Cité. Trois places sont réservées aux étudiantes et étudiants qui ont reçu leur diplôme en Soins paramédicaux du Collège Boréal; les conditions d'admission diffèrent selon la note obtenue pour le cours SPM1004 – Revue compréhensive :

- Les diplômés en Soins paramédicaux du Collège Boréal qui ont obtenu une note supérieure à 70 % au cours SPM1004 - Revue compréhensive sont exemptés du test d'admission.
- Les diplômés en Soins paramédicaux du Collège Boréal qui ont obtenu une note à 70 % au cours SPM1004 - Revue compréhensive devront se soumettre au test d'admission.
- Les candidats qui obtiennent une note inférieure à 70 % au test d'admission se verront offrir des activités de rattrapage au cours de l'été. Les candidats qui ont participé à ces activités de rattrapage pourront se soumettre à nouveau au test d'admission avant le début du semestre.

L'entente d'articulation entre Le Collège Boréal et le collège La Cité est présentée dans le sommaire des ententes établies présenté au point 5 du présent rapport.

2.5 Génie civil - construction (La Cité) vers le programme de Génie de construction (civil et minier) (Collège Boréal)

Le parcours de transferts entre ces deux programmes a été établi en procédant à une analyse comparative des normes des programmes ainsi qu'une analyse des cursus, des contenus de cours et des résultats d'apprentissage reliés aux cours. Cette analyse a été réalisée par les équipes de professeurs du programme du collège La Cité et du Collège Boréal.

L'entente d'articulation entre Le Collège Boréal et le collège La Cité est présentée dans le sommaire des ententes établies présenté au point 5 du présent rapport. Les étudiants recevront un transfert en bloc de 86 crédits sur un total de 129 crédits. Ils auront à compléter 43 crédits pour obtenir le diplôme du Collège Boréal.

2.6 Autres articulations développées

Le travail d'analyse et de recherche d'occasions de parcours de transferts a permis de déterminer des ententes qui pouvaient être établies et que nous avons réussi à finaliser, comme mentionné dans le rapport périodique.

- Techniques de travail social, Techniques d'éducation spécialisée, Techniques de réadaptation et de justice pénale, Soins infirmiers auxiliaires, Soins paramédicaux, Techniques des services policiers - programmes du Collège Boréal vers le programme Santé mentale et toxicomanie du collège La Cité.

L'entente d'articulation entre Le Collège Boréal et le collège La Cité est présentée dans le sommaire des ententes établies présenté au point 5 du présent rapport. L'entente prévoit l'admission automatique à ce post-diplôme suite au dépôt d'une demande d'admission par l'entremise du Service d'admission des Collèges de l'Ontario et l'obtention du diplôme du Collège Boréal dans un de ces programmes.

- Techniques de travail social, Techniques d'éducation spécialisée, Techniques de réadaptation et de justice pénale, Éducation en services à l'enfance du Collège Boréal vers le programme Autisme et Science du comportement du collège La Cité.

L'entente d'articulation entre Le Collège Boréal et le collège La Cité est présentée dans le sommaire des ententes établies présenté au point 5 du présent rapport. L'entente prévoit l'admission automatique à ce post-diplôme suite au dépôt d'une demande d'admission par l'entremise du Service d'admission des Collèges de l'Ontario et l'obtention du diplôme du Collège Boréal dans un de ces programmes.

3. Meilleures pratiques et enseignements

3.1 Meilleures pratiques

Il s'est avéré très important de maintenir une communication régulière et fluide entre les équipes d'experts afin de non seulement d'assurer une communication efficace, mais aussi, de maintenir l'engouement stimulant la créativité et l'ouverture d'esprit au cours du processus.

L'identification d'une personne ressource dans chaque établissement facilite d'ailleurs les échanges et la gestion des dossiers. Cette personne doit connaître non seulement les programmes et leur fonctionnement, mais également l'établissement, ses politiques, directives et les instances décisionnelles afin de pouvoir faire avancer les travaux en respectant les échéanciers. Enfin, cette personne doit être en mesure d'identifier quelles sont les personnes clés au sein de son établissement qui doivent être impliquées dans le processus.

Il est essentiel de garder l'esprit ouvert et d'être en mesure de saisir les occasions d'établir des parcours de transferts lorsqu'elles se présentent.

3.2 Enseignements

Le développement d'outils d'analyse afin d'encadrer le travail des experts de sujets et de documenter le travail nous apparaît primordial.

Dans le contexte où nous travaillons plusieurs ententes simultanément, il est essentiel de maintenir à jour un échéancier de travail et de planifier les rencontres de suivis ainsi que déterminer les résultats attendus en lien avec les échéanciers.

Malgré le fait que des parcours de transferts peuvent sembler réalistes au départ, il peut s'avérer qu'une analyse préliminaire nous amène rapidement à conclure que l'affinité entre les programmes est inexistante.

4. Dates prévues de mise en œuvre

Les ententes établies sont présentement en vigueur; les étudiantes et les étudiants peuvent bénéficier de celles-ci immédiatement.

Le travail de publication des ententes sur les sites web des établissements et sur ONTransfer est en cours de préparation. Ces ententes ont été publiées à l'interne, auprès des écoles et des membres de leurs équipes respectives. Des activités de promotion destinées aux étudiantes et étudiants seront organisées au cours des prochains mois.

5. Tableau sommaire des articulations établies

PROGRAMME DU COLLÈGE BORÉAL	MOYENNE REQUISE	CRÉDITS QUE TU RECEVRAS DU COLLÈGE LA CITÉ	PROGRAMME DU COLLÈGE LA CITÉ
Éducation en service à l'enfance – GEEN	S. O.	Admission	Autisme et science du comportement
Soins infirmiers auxiliaires – SIAX	S. O.	Admission	Santé mentale et toxicomanie
Soins paramédicaux – AMBP	S. O.	Admission	Santé mentale et toxicomanie
Soins paramédicaux – AMBP	S. O.	Admission	Soins paramédicaux avancés
Techniques d'éducation spécialisée – TESQ	S. O.	Admission	Autisme et science du comportement
Techniques d'éducation spécialisée – TESQ	S. O.	Admission	Santé mentale et toxicomanie
Techniques de réadaptation et de justice pénale – CORQ	S. O.	Admission	Autisme et science du comportement
Techniques de réadaptation et de justice pénale – CORQ	S. O.	Admission	Santé mentale et toxicomanie
Techniques des services policiers - TSPQ	S. O.	Admission	Santé mentale et toxicomanie
Techniques de travail social – TSOC	S. O.	Admission	Autisme et science du comportement
Techniques de travail social – TSOC	S. O.	Admission	Santé mentale et toxicomanie
Gestion culinaire – GCUL	S. O.	Transfert de crédits en bloc (placement avancé)	Gestion hôtelière et de restaurant

PROGRAMME DU COLLÈGE LA CITÉ	MOYENNE REQUISE	CRÉDITS QUE TU RECEVRAS DU COLLÈGE BORÉAL	PROGRAMME DU COLLÈGE BORÉAL
Technologie du génie civil – construction	2.0	Transfert de crédits en bloc (placement avancé)	Technologie du génie de construction – civil et minier – CIVG

